

LES DIFFICULTÉS DE LANGAGE EN MATERNELLE

Les difficultés de langage passagères

Les difficultés de compréhension du langage oral s'expriment à des degrés divers et portent sur la discrimination phonologique (confusion des sons proches), la compréhension syntaxique et lexicale. Ces confusions de sens gênent la communication et impactent l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Elles peuvent être liées à une mémoire de travail inefficace.

Par exemple :

- si l'enfant saisit mal les subtilités de la parole, il prend l'habitude d'une certaine prononciation, erronée ou approximative ;
- les difficultés de prononciation n'aident pas au codage phonémique, qui, partiel ou absent, entrave la mémorisation efficace du mot ;
- l'enfant a une représentation imagée du mot, mais il ne peut encoder sa forme sonore correctement ;
- l'enfant peut rencontrer des problèmes liés à l'audition. Par l'intermédiaire du médecin scolaire, **il peut être conseillé à la famille d'effectuer une consultation chez un ORL** ;
- l'enfant peut, dans certains cas, se trouver dans l'impossibilité, sur le plan de l'articulation, de prononcer un son, transitoirement ou de manière durable.

Quelques difficultés articulatoires peuvent se rencontrer en cours d'apprentissage.

Ces difficultés passagères sont fréquentes : petit défaut d'articulation (l'enfant prononce mal les sons et les syllabes), troubles d'élocution (l'enfant a un cheveu sur la langue ou bégaye).

Il est important de s'assurer que les enfants entendent correctement les mots prononcés en marquant des pauses, en permutant les mots, en les isolant. Il est nécessaire d'être très précis, de reprendre les erreurs, de sortir les mots du contexte et de travailler leur prononciation de façon explicite.

Il est donc nécessaire, lors de **l'étayage individuel**, de :

- travailler la phonologie (décomposition en syllabes, phonèmes) ;
- reformuler correctement les prononciations incorrectes ;
- travailler la segmentation de la chaîne orale ;
- utiliser le mot dans des contextes différents ;
- travailler le lien entre le sens et la prononciation (les oiseaux/un oiseau).

Si l'enfant ne connaît pas le mot, la mémoire sémantique peut être responsable des difficultés de mémorisation. Il convient d'aider l'élève à établir un lien entre les lieux de stockage des informations, avec des supports diversifiés (image, réalité sonore, sens).

La lenteur ou l'absence lexicale pour retrouver un mot connu, stocké en mémoire, se traduit par des difficultés à dénommer l'objet, à donner une définition approximative du mot sans l'employer (« c'est un truc pour tourner », pour le mot batteur), à utiliser des mots passe-partout (truc, chose, machin).

Les stratégies permettant de mobiliser les informations mémorisées doivent être enseignées explicitement. Le rôle du professeur est déterminant : il doit aider l'enfant à activer sa mémoire associative (associer un mot à une situation dans laquelle il l'a rencontré) et à établir les liens de proximité avec le mot (recours à d'autres mots connus, mots de la même catégorie lexicale, du même champ sémantique, synonymes).

Certains enfants s'expriment à la maison mais pas à l'école. Il est très difficile d'évaluer leurs compétences langagières. Certains d'entre eux obéissent au souhait parental (« À l'école, on est sage, on ne parle pas ») et s'interdisent de parler à l'école, ce qui peut impliquer une **rencontre avec la famille** pour expliquer les finalités de l'école, notamment en ce qui concerne les apprentissages langagiers.

Lorsqu'un élève présente des difficultés, des précautions sont nécessaires

- ✓ faire preuve de **patience** : accepter les refus temporaires, différer les demandes ;
- ✓ savoir profiter de moments d'échange : **aménager des temps de relation duelle** ; avoir recours à des outils différenciés ;
- ✓ **ne pas forcer l'enfant à répéter** des mots ou des phrases afin d'éviter un blocage ;
- ✓ éviter de demander à l'enfant de s'exprimer devant ses pairs ou devant un adulte pour **ne pas le placer en difficulté** ;
- ✓ utiliser un langage adapté mais toujours correct ; privilégier les consignes simples, **reformuler** fréquemment **pour lui seul les consignes** ;
- ✓ **privilégier l'écoute de l'enfant** et répondre systématiquement à ses sollicitations ;
- ✓ **accepter la communication non verbale** pour éviter de décourager l'enfant et l'isoler encore davantage ;
- ✓ **reformuler** ses demandes, ses paroles en utilisant un langage accessible ;
- ✓ aider l'enfant à s'approprier le mot qui lui fait défaut **en nommant à sa place** l'objet ; multiplier les interactions avec autrui ; intégrer l'élève aux jeux collectifs ; proposer, **stimuler sans obliger** ;
- ✓ **valoriser les prises de parole** (même infimes) pour aider à restaurer la confiance en soi ;
- ✓ **varier les supports pédagogiques** (objets, affiches, albums) et privilégier le recours à des accessoires (**marionnette**) ; multiplier les recours à des outils adaptés (**imagiers de classe, albums échos**) ; multiplier les expériences associant langage oral et gestuelle (**jeux de doigts, théâtre, danse, mime**).

REPÈRES POUR L'ARTICULATION

Éléments de progression

Âge / niveau	Référence au programme et progressivité
Avant 4 ans	L'élève est capable : d'articuler distinctement les couples de consonnes proches suivants : t/k, f/s, m/n.
À partir de 4 ans ou lorsque les connaissances précédentes sont observées	L'élève est capable : - de distinguer et de produire correctement les voyelles : é/in, a/an, o/on ; - d'articuler distinctement les couples de consonnes proches suivants : f/v, s/z, p/b, t/d, k/g.
À partir de 5 ans ou lorsque les connaissances précédentes sont observées	L'élève est capable : - de prononcer correctement les couples de consonnes proches suivants : ch/s, ch/j, ch/z ; - de prononcer correctement les doubles consonnes : br/cr/bl/pl/sl.

Tableau d'acquisition des phonèmes

Le tableau suivant indique des points de repère relatifs au moment de l'intégration phonologique de chacun des phonèmes (point de départ : âge où 50% des élèves environ prononcent le son correctement; point d'arrivée : âge où la grande majorité a acquis la bonne prononciation du son).

N. B. : Ces indicatifs renvoient à une population européenne.

Âges	2	3	4	5	6	7
Phonèmes						
a						
i						
ou						
o						
é						
è						
eu						
u						
an						
in						
on						
un						
p						
t						
k						
b						
d						
g						
m						
n						
gn						
f						
v						
s						
z						
ch						
j						
l						
r						

Source : Rondal, 1979, p. 35, cité par CFORP, 1997, p. 112.

	Indicateurs de vigilance (enfants normalement scolarisés)
Enfants de 3 à 4 ans	Les enfants ne paraissent pas comprendre. Ils ne posent pas de questions et ne donnent que peu de signes d'intérêt. Ils n'utilisent que des mots phrases et montrent peu ou pas d'évolution dans le courant de l'année. Ils n'utilisent pas le « je » ni le « tu ». Ils ne sont pas intelligibles, ne disent pas de mots reconnaissables. Pour compléter, on essaiera de voir : • si ces enfants réagissent aux bruits, à la musique ; • si le volume de leur voix est normal ; • s'ils cherchent à communiquer par d'autres moyens que le langage (mimiques, gestualité mais aussi formes agressives : coups de pied, morsures, griffures...) ; • s'ils regardent leur interlocuteur ; • s'ils essaient de dire des comptines, de chanter ; s'ils prennent du plaisir dans les moments dédiés à ces activités même s'ils ne participent pas activement.
Enfants de 4 à 5 ans	Les enfants comprennent moins bien qu'ils ne parlent. Ils produisent des phrases sans verbes. Ils ne parlent qu'en situation. Ils n'utilisent pas le « je » ni les autres pronoms sujets usuels. Ils cherchent fréquemment leurs mots, leur vocabulaire est réduit à des noms. Ils sont peu intelligibles (articulation). Ils évoluent peu ou pas malgré un guidage et une aide de l'enseignant. Mêmes observations complémentaires que précédemment, en particulier pour ce qui est de la communication.
Enfants de 5 à 6 ans	Les enfants comprennent mal ou difficilement (ils ont besoin de reformulations, de simplifications). Ils sont peu intelligibles ou déforment des mots de manière importante et régulière. Ils ne remplacent pas un nom par « il » ou « elle » quand ils racontent. Ils ne produisent pas de formes conjuguées pour exprimer le futur ou le passé. Ils produisent essentiellement des énoncés réduits (inférieurs à 4 mots) ou des phrases longues mais agrammaticales. Ils ne parviennent pas à raconter. Ils n'expriment pas de notions de temps et d'espace. Ils ne parviennent pas à « jouer » avec les syllabes, encore moins avec les phonèmes. Ils ont des difficultés à mémoriser des comptines, des chants, des poèmes, une histoire. Ils ne reconnaissent que très peu de lettres de l'alphabet, voire aucune. Ils progressent peu ou pas sur l'année malgré des aides. Pour compléter, on essaiera de voir si les problèmes relevés affectent de la même façon d'autres domaines que le langage : • mémorisent-ils la suite des nombres, des itinéraires, des connaissances sur le monde, etc. ? • dessinent-ils ? Représentent-ils des « scènes » ? • discriminent-ils des formes graphiques ? • réagissent-ils de manière adaptée à la musique (jeux vocaux, activités instrumentales, danse) ?

Les difficultés de langage qui perdurent

- ▶ En général, les propos de tout enfant de 3 ans sont compréhensibles même si celui-ci fait des erreurs. S'il n'est pas compréhensible, et qu'il ne progresse pas après quelques journées ou quelques semaines d'enseignement et d'observation, un **entretien avec les parents** est nécessaire pour leur signaler les difficultés et les informer sur les aides spécifiques qu'on va apporter à leur enfant en classe (formalisées par un **PPRE**). On peut aussi donner des pistes pour mettre en place des choses à la maison pour favoriser les progrès langagiers.
- ▶ Si les difficultés scolaires s'avèrent persistantes en dépit des aides apportées en classe, le professeur recourt au **Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)** qui peut intervenir à tout moment de la scolarité en appui de l'action des professeurs.
- ▶ Malgré ces aides apportées à l'école, des problèmes articulatoires peuvent perdurer au fil du temps. L'équipe éducative pourra alors conseiller la famille et l'inviter à réaliser un **bilan auprès d'un professionnel du langage (orthophoniste)**.
Lorsque l'enfant est déjà suivi, le professeur peut entrer en contact avec le professionnel, après accord de la famille, pour organiser le travail en classe, en complémentarité.
- ▶ Certains élèves sont porteurs d'un **trouble du langage**. Il revient alors à un **médecin spécialisé** d'établir le diagnostic en s'appuyant sur le bilan orthophonique.
En cas de trouble sévère, on pourra, en accord avec la famille, rédiger un **GEVASCO** pour monter un **dossier MDPH** afin d'obtenir des compensations pour aider l'enfant dans sa scolarité.